Nations Unies S/2004/262



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 mars 2004

Original: français

Lettre datée du 30 mars 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo durant la période du 1er au 29 février 2004 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ce rapport à l'attention des membres du Conseil.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-29362 (F) 010404 010404

Annexe

[Original : anglais]

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo, adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Pendant la période à l'examen (1-29 février 2004), 18 589 soldats de la Force de paix au Kosovo (KFOR) étaient sur le terrain.

Sécurité

2. La situation au Kosovo était relativement calme et stable en février 2004. La spectaculaire arrestation de quatre membres du Corps de protection du Kosovo que la police de la Mission d'administration intérimaire au Kosovo (MINUK) a effectuée le 16 février n'a donné lieu qu'à une série de protestations non violentes à Prizren et Malisevo[1]. Le nombre d'actes de violences interethniques et intraethniques a baissé en février 2004, tout comme le nombre d'actes de violence dirigés contre le Service de police du Kosovo et la MINUK. Il reste que ces incidents confirment la précarité sous-jacente de la sécurité au Kosovo.

3. Le 19 février, deux Serbes du Kosovo ont été assassinés près de Lipljan. Il s'agit du troisième incident perçu comme étant dirigé contre des Serbes du Kosovo au cours des derniers mois. À ce jour, aucun suspect n'a été identifié.

4. Le 21 février, une voiture piégée a explosé devant un bâtiment du quartier général du Corps de protection à Pec. Cinq personnes ont été blessées : le représentant local de l'Alliance pour l'avenir du Kosovo, M. Ali Berisha; le Ministre de l'environnement du Kosovo, M. Ethem Ceku (cousin du général d'armée Akim Ceku du Corps de protection); le garde du corps du Ministre, Erzen Bytyqi; et deux officiers du Corps.

Attaques dirigées contre la KFOR et ses activités opérationnelles de la KFOR

5. Un acte de comportement agressif dirigé contre le personnel de la KFOR a été signalé en février, contre trois en janvier.

6. La KFOR a poursuivi ses opérations actives pour améliorer la sécurité sur le terrain et prévenir d'éventuelles menaces d'extrémistes visant des organisations internationales et des bases militaires.

Coopération et respect des accords par les parties

7. Les forces armées de Serbie-et-Monténégro et la police spéciale du Ministère des affaires intérieures ont continué de respecter les dispositions de l'Accord technique militaire.

[1] Trois manifestations, auxquelles ont participé 6 600 personnes au total, ont été organisées pour protester contre l'arrestation de quatre membres du Corps de protection du Kosovo.

Corps de protection du Kosovo

8. Le Corps de protection du Kosovo compte actuellement 3 019 membres actifs, dont 132 issus des minorités, dont 32 Serbes du Kosovo. La liste des effectifs du Corps a été actualisée par la MINUK le 5 février 2004. Le bureau du Coordonnateur du Corps a établi la « liste des réservistes du Corps de protection du Kosovo », qui compte 1 728 membres, dont 22 issus des minorités.

9. Durant le mois de février, on a procédé à 30 appels nominaux portant sur des unités du Corps. Les résultats montrent que le nombre de personnes en permission, en congé maladie ou absentes pour d'autres raisons est tombé à un niveau acceptable de 22 %, le pourcentage maximal d'absences autorisées étant fixé à 25 %.

10. Le 16 février, la police de la MINUK, appuyée par la KFOR, a arrêté le général de brigade du Corps de protection du Kosovo, Selim Krasniqi, commandant de la zone 2 du Corps à Prizren. En outre, trois autres officiers du Corps ont été arrêtés : deux, le capitaine Xhavit Elshani et le lieutenant Milaim Latifi dans la zone 2 du Corps à Prizren, et un, le commandant Bedri Zyberi, au siège du Corps à Pristina. Tous trois sont soupçonnés d'avoir commis des crimes graves, y compris des meurtres. Ces arrestations n'ont suscité aucune réaction violente, et les annonces publiques faites par les autorités des provinces ont reçu un appui silencieux.

Perspectives

11. La sécurité au Kosovo s'est légèrement améliorée en février 2004. Bien que généralement stable, la situation reste fragile.